



RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00807

Numéro SIREN : 807 697 974

Nom ou dénomination : A.V.Y.R. 22

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2017 sous le numéro de dépôt 3659

A.V.Y.R. 22
Société par actions simplifiée
Capital social : 20.000,00 €
Siège social : 5 impasse du Tarare ZA de Ventoué
22400 LAMBALLE
RCS SAINT BRIEUC : 807 697 974

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS GENERALES ANNUELLES
DU TRENTE ET UN MAI DEUX MILLE DIX SEPT**

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT,
Le TRENTE ET UN MAI
A RENNES (35000), 276 rue de Châteaugiron**

Sont présents :

- La société AVL2 titulaire de184 actions
 - La société GOLTZELMAN titulaire de16 actions
- Total égal au nombre d'actions composant le capital social

Le cabinet LORANT situé à PACE (35740), 14 boulevard Dumaine de la Jossierie, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, assiste à la réunion.

Les documents suivants ont été adressés à l'actionnaire, savoir :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- L'inventaire, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes,
- Le texte des résolutions proposées.

L'assemblée est présidée par la société AVL2, agissant en qualité de Président de la société, elle-même représentée par Monsieur Vincent LEBLAY gérant de la société AVL2.

La feuille de présence, est dûment signée par les actionnaires présents ou représentés.

Le quorum est par suite atteint.

L'assemblée générale peut en conséquence valablement exprimer son vote.

Lecture est donnée de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du rapport de gestion, de l'inventaire, des comptes annuels et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Quitus au dirigeant.
- Affectation des résultats.
- Dépenses somptuaires.
- Approbation des conventions réglementées.
- Questions diverses.
- Pouvoirs.

Sont à la disposition des actionnaires sur le bureau de l'assemblée : les statuts, la copie de la convocation, les documents sus-énoncés, la feuille de présence, les pouvoirs.

Puis, le président déclare que les mêmes pièces ont été mises à la disposition des actionnaires plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions au président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes.

W

La discussion est ensuite ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS

Première résolution : Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale au vu du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes, et ayant pris connaissance des documents prescrits par la loi, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes et le bilan de cet exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans les rapports.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Quitus

L'assemblée générale considérant l'adoption de la résolution qui précède, donne quitus au président de l'exécution de son mandat, pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Affectation des résultats

L'assemblée générale approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un résultat de 282.770,00 euros.

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à la somme de **282.770 €** savoir :

Totalité en réserve.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Dépenses somptuaires

En vertu de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'aucune dépense et charge visées à l'article 39-4 dudit code n'ont été engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Dividendes des trois derniers exercices

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

W

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Conventions réglementées

L'assemblée générale, après lecture du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Ces conventions seront portées au registre des décisions en annexe au présent procès-verbal.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Pouvoirs

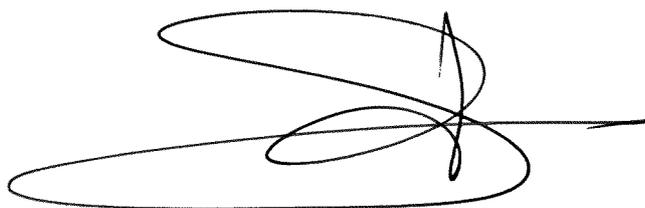
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires, notamment auprès du greffe du Tribunal de Commerce, et en particulier tous clercs de l'office notarial situé à SAINT MALO (35400), 15 Boulevard de la Tour d'Auvergne à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la ou des résolutions prises.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président, le secrétaire de séance et les associés.

**Pour copie certifiée conforme
SARL AVL2
Monsieur Vincent LEBLAY**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A.V.Y.R 22
SAS
Siège social : 5 impasse Tarare ZA Ventoué LAMBALLE
Capital social : 20.000 €
RCS SAINT BRIEUC : 807.697.974

RAPPORT DE GESTION ETABLI
PAR LE PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MAI 2017

Conformément aux lois et aux statuts, il est établi le présent rapport de gestion afin d'examiner les comptes du dernier exercice clos le 31 décembre 2016 et, d'une manière générale, de rendre compte de l'activité de la société durant ledit exercice. Le bilan, le compte de résultat et l'annexe sont joints au présent rapport.

Une lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sera ensuite donnée.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

A – Présentation des comptes sociaux

Au cours de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2016, l'activité de la société a été la suivante :

1/ Le chiffre d'affaires net s'est élevé à5.487.270 €
Auquel vient s'ajouter :

- Une reprise sur dépréciation pour6.532 €
- Autre produit.....51 €
- Soit un total de produit d'exploitation de**5.493.853 €**

2/ Le total des charges d'exploitation s'est élevé à**5.066.317 €**
Incluant notamment :

- * Les charges externes pour4.642.126 €
- * Impôt et taxes.....12.524 €
- * Les salaires et traitement pour257.689 €
- * Les charges sociales pour142.800 €
- * Dotation aux amortissements sur immobilisation.....11.163 €
- * Achat de matières premières.....16 €

3/ La société a en conséquence réalisé
Un résultat d'exploitation de..... 427.536 €
- Auquel s'ajoute le résultat financier bénéficiaire d'un montant2.186 €

4/ Le **résultat courant avant impôt** est de**429.721 €**
- Auquel s'ajoute le **résultat exceptionnel** de.....- 18.000 €

5/ La société a réalisé un **résultat net comptable** de**282.770 €**

Les capitaux propres s'inscrivent en conséquence au 31 décembre 2016 date de clôture de l'exercice dans les comptes de la société pour un montant de 310.300 €.

B- Activité de la société au cours de l'exercice écoulé

La société exerce à titre principal une activité de constructeur et à titre accessoire une activité de marchand de biens et de promotion immobilière.

C- Evolution de l'activité au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires réalisé correspond intégralement à la production vendue.

h

Le résultat financier positif de 2.186 € qui résulte des intérêts qui ont été produits par la rémunération du compte courant débiteur d'AVL2 pour 4.876 €, déduction faite des charges d'intérêts payées pour 2.690 €.

Le résultat exceptionnel d'un montant de - 18.000 € est dû à la reprise dans sa totalité de l'abandon de compte courant du 31/12/2015 suite à l'amélioration des résultats.

D- Activités en matière de recherche et développement

Il n'a pas été engagé de frais de recherche et de développement sur l'exercice.

E- Filiales-sociétés contrôlées-groupe

Suivant acte reçu par Maître Géraldine RENOULT, notaire à SAINT MALO, le 30 décembre 2016, la société AVL2 a cédé à la société GOLTELMAN, les 6 actions numérotées de 7 à 12, détenue dans la société A.V.Y.R 22.

F- Evolution prévisible de la situation de la société et objectifs

L'objectif est évidemment d'augmenter le chiffre d'affaires.

CONVENTION REGLEMENTEE

Les conventions conclues entre la société et le dirigeant font l'objet d'un rapport du commissaire aux comptes et seront mentionnés sur le registre des assemblées.

Un état de ces conventions est annexé au présent rapport de gestion.

DELAIS DE PAIEMENT

Exercice clos le 31 décembre 2015

Montant des dettes fournisseurs au 31 décembre 2015 :392.693,30 €

Détail du montant des dettes fournisseurs

*montant du solde des factures à - de 30 jours : 223.265,96 €

*montant des dettes fournisseurs de 30 à 60 jours : 164.171,23 €

*montant des dettes fournisseur à plus de 60 jours : 5.256,11 €

Exercice clos le 31 décembre 2016

Montant des dettes fournisseurs au 31 décembre 2016 :689.702 €

Détail du montant des dettes fournisseurs

*Montant du solde des factures à - de 30 jours : 577.137 €

*Montant des dettes fournisseurs de 30 à 60 jours : 93.943 €

*Montant des dettes fournisseur à plus de 60 jours : 18.622 €

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 282.770 EUR.

Nous vous proposons également d'affecter ce résultat :

distribution : 0 €
Totalité en réserve.

W

DIVIDENDES

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

DEPENSES ARTICLE 39-4

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons de constater qu'aucune dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code n'ont été engagée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES AU VOTE

Je vous invite à voter les résolutions proposées lors de l'assemblée générale annuelle en date du 31 mai 2017.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'assemblée générale au vu du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes, et ayant pris connaissance des documents prescrits par la loi, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes et le bilan de cet exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans les rapports.

Cette résolution mise aux voix est

DEUXIEME RESOLUTION - QUITUS

L'assemblée générale considérant l'adoption de la résolution qui précède, donne quitus au dirigeant de l'exécution de son mandat, pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution mise aux voix est.....

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à la somme de **282.770 €** savoir :

Totalité en réserve

Cette résolution mise aux voix est

QUATRIEME RESOLUTION - DEPENSES SOMPTUAIRES

En vertu de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'aucune dépense et charge visées à l'article 39-4 dudit code n'ont été engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution mise aux voix est

u

CINQUIEME RESOLUTION - DIVIDENDES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution mise aux voix est

SIXIEME RESOLUTION - CONVENTION REGLEMENTEES

L'assemblée générale approuve les conventions relevant de l'article L227-10a4 du Code de commerce, mentionnées dans le rapport de gestion.

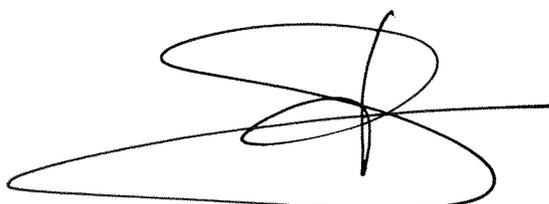
Cette résolution mise aux voix est

SEPTIEME RESOLUTION - POUVOIRS

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires, notamment auprès du greffe du Tribunal de Commerce, et en particulier tous clercs de l'office notarial situé 15 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35400 SAINT MALO à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la ou des résolutions prises.

Cette résolution mise aux voix est

AVL2 président
Représentée par Monsieur Vincent LEBLAY son gérant



ETAT DES CONVENTIONS REGLEMENTEES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

Convention d'animation et de prestation de services entre A.V.Y.R. 22 et AVL 2

La convention conclue entre A.V.Y.R.22 et AVL2 s'est poursuivie durant l'exercice.
En application de cette convention AVL 2, actionnaire à 92%, a facturé à la société A.V.Y.R.22 pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 des prestations pour un montant global de 129.969 € HT.

Convention de trésorerie entre A.V.Y.R.22 et AVL 2

Une convention de trésorerie a été conclue entre A.V.Y.R.22 et AVL2.

Convention de direction entre A.V.Y.R.22 et AVL 2

Une convention de direction a été conclue entre A.V.Y.R.22 et AVL2.
En application de cette convention, AVL 2 a facturé à la société A.V.Y.R.22 pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 des honoraires de direction pour un montant global de 84.000 € HT.

Frais de déplacement

Les frais de déplacement (dont frais kilométriques) de Monsieur Vincent LEBLAY ont été facturés pour l'exercice 2016 à la somme de 5.427 € HT et ceux de Monsieur Yoann LE BELLEC à la somme de 2.166 € HT.

Abandon partiel de compte courant d'associé par AVL2

Aux termes d'une convention en date du 31 décembre 2015 la société AVL2 a consenti à la société A.V.Y.R.22 un abandon partiel de son compte courant à hauteur de 18.000 € avec clause de retour à meilleure fortune.

Cet abandon a fait l'objet d'une reprise par la constatation d'une charge exceptionnelle d'un montant de 18.000 €.

Compte courant AVL2

Il apparait un compte courant débiteur de AVL2 dans A.V.Y.R.22 d'un montant de 359.472 €. Ce compte courant a produit des intérêts sur l'exercice pour un montant de 4.876 €, en application de la convention de trésorerie.

Convention de refacturation de commissions pour apporteur d'affaires

Une convention de refacturation de commissions pour apporteur d'affaires a été conclue, savoir : versement de 2,50 % du prix de vente HT par maison vendue sur le département d'une autre société du groupe.



Associés
Experts-Comptables
Commissaires aux
Comptes

Joëlle SABOT
Pierre BARREL
Thierry MATHÉLIER
Olivier JEULIN
Patrice LUCE
Stéphane DURAND
Anthony GUILLOUCHE
Stéphane QUÉRÉ
Jean-Marie SCORDIA
Didier DENIEUL
Laëtitia GODEFROY
Jean-Paul JEFFROY

Avec la collaboration de
Nathalie GARDAN
Anthony ROUSSEAU
Emilie CARDIN
Experts-Comptables

www.geirec.com

GROUPE
Geirec
RENNES - NANTES - LORIENT

RENNES
276, rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES CEDEX
Tél 02 99 86 31 31
Fax 02 99 86 03 03

NANTES
127, rue Robert Schuman
44800 ST-HERBLAIN
Tél 02 51 25 22 22
Fax 02 51 25 22 29

LORIENT
18, rue de Kerhoas
56260 LARMOR-PLAGE
Tél 02 97 87 22 22
Fax 02 97 87 22 29

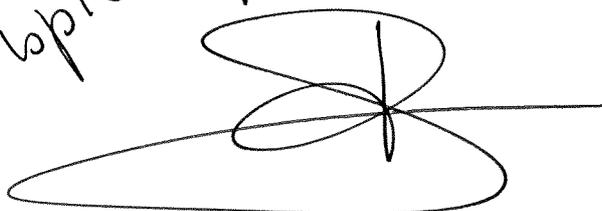
PARIS
6, boulevard Bineau
92300 LEVALLOIS-PERRET

SAS A.V.Y.R. 22
5 impasse du Tarare
ZA de Ventoué
22400 LAMBALLE

DOSSIER COMPTABLE D'ANALYSE FINANCIERE ET DE GESTION

Exercice
du 01/01/2016
au 31/12/2016

Pour copie conforme -



RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS A.V.Y.R. 22
5 Impasse du Tarare
ZA de Ventoué
22400 LAMBALLE

pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	5 607 099 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	5 487 270 Euros
- Résultat net comptable,	282 770 Euros

Fait à ST HERBLAIN
Le 28/03/2017


Anthony GUILLOUCHE
Expert Comptable Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 15		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	15 724	15 461	263	1 191	928	77.92
	Fonds commercial (1)	109 000		109 000	109 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	300	217	83	183	100	54.64
	Autres immobilisations corporelles	42 568	8 245	34 322	28 847	5 475	18.98
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	15		15		15		
Total II	167 607	23 923	143 683	139 221	4 462	3.21	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 017	1 017	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 285 098		4 285 098	1 583 129	2 701 968	170.67
	Autres créances	1 007 501		1 007 501	277 026	730 474	263.68
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	154 168		154 168	18 480	135 688	734.26	
Charges constatées d'avance (3)	16 649		16 649	8 665	7 984	92.14	
Total III	5 463 416		5 463 416	1 888 318	3 575 098	189.33	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 631 022	23 923	5 607 099	2 027 539	3 579 560	176.55	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

15

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2016 12	31/12/2015 15	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)	20 000	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 000		2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	5 529		5 529	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	282 770	7 529	275 241	NS
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	310 300	27 529	282 770	NS	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	693	182	511	280.47
	Emprunts et dettes financières diverses		73 295	73 295	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 966 656	867 217	2 099 439	242.09
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 058 993	557 619	501 374	89.91
	Dettes fiscales et sociales	1 119 691	371 410	748 281	201.47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	84 599	107 620	23 020	21.39	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	66 167	22 667	43 500	191.91
	Total IV	5 296 799	2 000 010	3 296 789	164.84
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 607 099	2 027 539	3 579 560	176.55

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 296 799 2 000 010

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total	31/12/2015	15	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 487 270		5 487 270	1 507 420		4 281 334	355.02
Chiffre d'affaires NET	5 487 270		5 487 270	1 507 420		4 281 334	355.02
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 532	110		6 444	NS
Autres produits			51			51	
Total des Produits d'exploitation (I)			5 493 853	1 507 530		4 287 828	355.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			16			16	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 642 126	1 178 300		3 699 486	392.46
Impôts, taxes et versements assimilés			12 524	6 081		7 659	157.44
Salaires et traitements			257 689	202 442		95 735	59.11
Charges sociales			142 800	114 273		51 382	56.21
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 163	12 761		954	9.35
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	0		0	93.06
Total des Charges d'exploitation (II)			5 066 317	1 513 857		3 855 232	318.33
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			427 536	6 326		432 597	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2016	12	31/12/2015	15	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	4 876				4 876	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	4 876				4 876	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 690		4 144		625	18.85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 690		4 144		625	18.85
2. Résultat financier (V-VI)	2 186		4 144		5 501	165.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	429 721		10 471		438 098	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			18 000		14 400	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			10 200		8 160	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			28 200		22 560	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 000				18 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			10 200		8 160	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	18 000		10 200		9 840	120.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	18 000		18 000		32 400	225.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	128 951				128 951	
Total des produits (I+III+V+VII)	5 498 729		1 535 730		4 270 144	347.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 215 958		1 528 201		3 993 397	326.64
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	282 770		7 529		276 747	NS

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

4 876

2 328

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 487 270 € contre 1 507 420 € pour l'exercice précédent,
- la capacité d'autofinancement résultant de l'addition du résultat net, des amortissements et des plus ou moins values sur cessions d'actif s'est élevée à 293 933 €,
- l'effectif moyen de l'exercice est de 7 personnes contre 5 sur l'exercice précédent.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Méthode de l'avancement:

Le résultat et le chiffre d'affaires sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. La méthode de l'avancement, méthode préférentielle, conduisant à une meilleure information, consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des chantiers. Par conséquent, l'avancement est calculé par rapport à la marge prévisionnelle de chaque chantier.

Comme l'exercice précédent, les coûts techniques (salariés et quote-part des frais généraux) avant démarrage et durant les travaux, sont intégrés au prix de revient de chaque chantier de la manière suivante:

- coûts techniques avant démarrage: ils sont retenus à hauteur de 7.50% du prix de vente HT pour les maisons en-cours et à 5.00% pour les maisons non démarrées.

- coûts techniques après démarrage: ils sont retenus à hauteur de 7.00% du prix de vente HT.

Ces frais sont pris en compte dans l'avancement au fur et à mesure des coûts artisans.

De plus, les commissions sur ventes versées avant le démarrage des chantiers sont intégrées aux prix de revient et prises en compte dans le calcul de l'avancement (impact en terme de chiffre d'affaires et non plus en charges constatées d'avance).

Informations générales complémentaires

Abandon en compte courant:

Au 31/12/2015, la SARL AVL 2, actionnaire principal de la SAS A.V.Y.R 22, avait procédé à un abandon partiel de son compte courant au profit de la SAS A.V.Y.R 22. Cet abandon, était formalisé par la signature d'une convention entre les deux sociétés en date du 31/12/2015 et assorti d'une clause de retour à meilleur fortune pour la totalité de l'abandon, soit 18 000 €.

Au 31 décembre 2016, suite à l'amélioration des résultats, cet abandon a fait l'objet d'une reprise dans sa totalité et figure en charges exceptionnelles de l'exercice, soit 18 000 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 725		3 999
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	300		
Installations générales agencements aménagements divers	25 592		3 053
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 365		8 558
TOTAL	31 257		11 611
Prêts, autres immobilisations financières			15
TOTAL			15
TOTAL GENERAL	151 982		15 625

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			124 724	124 724
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			300	300
Installations générales agencements aménagements divers			28 645	28 645
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 923	13 923
TOTAL			42 868	42 868
Prêts, autres immobilisations financières			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			167 607	167 607

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	10 534	4 927		15 461
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	117	100		217
Installations générales agencements aménagements divers	468	3 509		3 977
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 641	2 627		4 269
TOTAL	2 227	6 236		8 462
TOTAL GENERAL	12 761	11 163		23 923

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	4 927				
Instal.techniques matériel outillage indus.	100				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 509				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 627				
TOTAL	6 236				
TOTAL GENERAL	11 163				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15	15	
Autres créances clients	4 285 098	4 285 098	
Taxe sur la valeur ajoutée	641 568	641 568	
Groupe et associés	364 348	364 348	
Débiteurs divers	1 585	1 585	
Charges constatées d'avance	16 649	16 649	
TOTAL	5 309 263	5 309 263	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	693	693		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 058 993	1 058 993		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 058	55 058		
Impôts sur les bénéfices	117 927	117 927		
Taxe sur la valeur ajoutée	934 527	934 527		
Autres impôts taxes et assimilés	12 179	12 179		
Autres dettes	84 599	84 599		
Produits constatés d'avance	66 167	66 167		
TOTAL	2 330 143	2 330 143		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	200			200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
AGENCE LAMBALLE 2014	74 000			74 000	
AGENCE DINAN 2014	35 000			35 000	
Total	109 000			109 000	

Conformément à l'article 214-3 du Règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le Règlement 2014-03 de l'ANC relatif au Plan comptable général, le fond commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

Les tests de dépréciation mis en oeuvre à la clôture de l'exercice n'ont pas identifié une valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable du fonds commercial.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	15 724	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	4 876
Créances clients et comptes rattachés	4 262 368
Autres créances	918
Total	4 268 162

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	693
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369 291
Dettes fiscales et sociales	12 179
Autres dettes	992
Total	383 155

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		16 649
Total		16 649
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		66 167
Total		66 167

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

La société a été créée en 2014, la moyenne d'âge des salariés présents au 31 décembre 2016 s'élève à 40 ans et l'ancienneté moyenne des salariés dans la société est de 57 mois. Par conséquent, les engagements en matière de pensions et retraites au 31 décembre 2016 sont non significatifs.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 15	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	263	1 191	928	77.92
20500000 CONCE.& DROITS SIMILAIRES LOG.	15 724	11 725	3 999	34.10
28050000 AMORT.CONC.ET DROITS SIMIL LO	15 461	10 534	4 927	46.77
FONDS COMMERCIAL	109 000	109 000		
20700000 FONDS COMMERCIAL LAMBALLE	74 000	74 000		
20700100 FONDS COMMERCIAL DINAN	35 000	35 000		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	83	183	100	54.64
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL LAMBALLE	150	150		
21540130 MATERIEL INDUSTRIEL DINAN	150	150		
28154000 AMORT. MAT.INDUSTRIEL LAMBALLE	108	58	50	85.48
28154013 AMORT.MAT.INDUSTRIEL DINAN	108	58	50	85.48
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 322	28 847	5 475	18.98
21810000 INSTALLAT° GENERALES LAMBALLE	21 645	18 592	3 053	16.42
21810100 INSTALLAT° GENERALES DINAN	7 000	7 000		
21830000 MAT. DE BUREAU & INF. LAMBALLE	8 142	1 783	6 359	356.75
21830100 MAT. DE BUREAU & INF. DINAN	2 983	1 733	1 250	72.15
21840000 MOBILIER LAMBALLE	1 849	900	949	105.46
21840100 MOBILIER DINAN	950	950		
28181000 AMORT.INSTALL. GALES LAMBALLE	3 275	466	2 809	602.41
28181010 AMORT. INSTALL. GALES DINAN	702	2	700	NS
28183000 AMORT.MAT. DE BUREAU LAMBALLE	2 281	681	1 599	234.69
28183010 AMORT.MAT. DE BUREAU DINAN	1 143	527	616	116.92
28184000 AMORT.MOBILIER LAMBALLE	432	211	222	105.23
28184010 AMORT.MOBILIER DINAN	412	222	190	85.47
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15		15	
27500100 PARTS SOCIALES	15		15	
Total II	143 683	139 221	4 462	3.21
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		1 017	1 017	100.00
40910000 FOURNIS.AVANCES ET ACOMPTES		1 017	1 017	100.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 285 098	1 583 129	2 701 968	170.67
41100000 CLIENTS	22 730	129 735	107 005	82.48
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	4 262 368	1 453 394	2 808 973	193.27
AUTRES CREANCES	1 007 501	277 026	730 474	263.68
40100000 FOURNISSEURS	667		667	
40980000 AVOIRS A RECEVOIR		68 652	68 652	100.00
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		9 221	9 221	100.00
44562000 TVA SUR INVESTISSEMENTS		4 000	4 000	100.00
44565000 TVA SUR ACHATS	17 604	7 693	9 911	128.83
44565300 TVA DEDUCTIBLE - AUTOLIQUIDAT°	86 197	39 193	47 004	119.93
44566000 TVA SUR FRAIS GENERAUX	25 337	20 901	4 437	21.23
44570000 TVA COLLECTEE 20%	490 657	122 914	367 743	299.19
44580000 TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER	196	4 453	4 257	95.60
44580100 TVA COLLECTEE A REGULARISER	157		157	
44586000 TVA SUR FACTURES A RECEVOIR	21 419		21 419	
45500000 C/C AVL 2	359 472		359 472	
45580000 C/C - INTERETS COURUS	4 876		4 876	
46870000 DIVERS-PRODUITS A RECEVOIR	918		918	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DISPONIBILITES	154 168	18 480	135 688	734.26
51210000 CMB	128 561		128 561	
51220000 SOCIETE GENERALE	25 607	18 480	7 127	38.57
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	16 649	8 665	7 984	92.14
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	16 649	8 665	7 984	92.14
Total III	5 463 416	1 888 318	3 575 098	189.33
TOTAL GENERAL	5 607 099	2 027 539	3 579 560	176.55

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	20 000	20 000		
10130000 CAPITAL SOCIAL	20 000	20 000		
RESERVE LEGALE	2 000		2 000	
10611000 RESERVE LEGALE	2 000		2 000	
REPORT A NOUVEAU	5 529		5 529	
11900000 REPORT A NOUVEAU	5 529		5 529	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	282 770	7 529	275 241	NS
Total I	310 300	27 529	282 770	NS
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	693	182	511	280.47
51980000 INTERETS COURUS BANCAIRES	693	182	511	280.47
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		73 295	73 295	100.00
45500000 C/C AVL 2		70 967	70 967	100.00
45580000 C/C - INTERETS COURUS		2 328	2 328	100.00
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	2 966 656	867 217	2 099 439	242.09
41910000 CLIENTS AVANCES ET ACOMPTES	2 966 656	867 217	2 099 439	242.09
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 058 993	557 619	501 374	89.91
40100000 FOURNISSEURS	689 702	392 693	297 009	75.63
40810000 FACTURES NON PARVENUES	369 291	164 926	204 365	123.91
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 119 691	371 410	748 281	201.47
43100000 URSSAF LAMBALLE	17 254	12 338	4 916	39.84
43100100 URSSAF DINAN	12 047	11 087	960	8.66
43710000 MALAKOFF - RETRAITE	10 081	6 488	3 593	55.38
43730000 MALAKOFF - PREVOYANCE	1 072	801	271	33.87
43740000 CAISSE DES CONGES PAYES	13 948	10 861	3 087	28.42
43760000 MUTUELLE GENERALI	656	1 533	877	57.23
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	117 927		117 927	
44550000 TVA A DECAISSER	137 935	35 478	102 457	288.79
44573000 TVA COLLECTEE - AUTOLIQUIDAT°	86 197	39 193	47 004	119.93
44580100 TVA COLLECTEE A REGULARISER		4 587	4 587	100.00
44586000 TVA SUR FACTURES A RECEVOIR		3 876	3 876	100.00
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	710 395	242 232	468 162	193.27
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	12 179	2 936	9 244	314.85
AUTRES DETTES	84 599	107 620	23 020	21.39
46700600 CAPRA DOMMAGE OUVRAGE	3 488	5 370	1 882	35.05
46750100 SAS MAISON CRE'ACTUEL solde	80 119	100 000	19 881	19.88
46860000 DIVERS-CHARGES A PAYER	992	2 250	1 257	55.89
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	66 167	22 667	43 500	191.91
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	66 167	22 667	43 500	191.91
Total IV	5 296 799	2 000 010	3 296 789	164.84
TOTAL GENERAL	5 607 099	2 027 539	3 579 560	176.55

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2016 12	31/12/2015 15	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	5 487 270	1 507 420	4 281 334	355.02
70420000 VENTES DE PAVILLONS 20%	3 141 045	187 896	2 990 729	NS
70425000 VARIATION FACTURES A ETABLIR	2 340 811	1 211 162	1 371 881	141.59
70425200 REFACT SOUS-TRAITANCE CONSTR.	3 875		3 875	
70500000 ETUDES		250	200	100.00
70800000 PROD. ACTIVIT. ANNEXES exo TVA	1 539		1 539	
70810000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		108 113	86 490	100.00
Chiffre d'affaires NET	5 487 270	1 507 420	4 281 334	355.02
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	6 532	110	6 444	NS
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	46		46	
79100300 INDEMNITES JOURNALIERES	1 908	110	1 820	NS
79100310 INDEMNITES PREVOYANCE	1 078		1 078	
79100500 AVANTAGES EN NATURE SALARIES	3 500		3 500	
AUTRES PRODUITS	51		51	
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	51		51	
Total des Produits d'exploitation	5 493 853	1 507 530	4 287 828	355.53
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	16		16	
60100100 ACHATS STOCKES - MAT.PREMIERES	16		16	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	4 642 126	1 178 300	3 699 486	392.46
60420100 SIGNATURES ARCHITECTES CONST.	2 483	570	2 027	444.59
60440200 SOUS-TRAITANCE CONSTR. SUPPL.	885		885	
60440300 SOUS TRAITANCE CONSTR. REFACT	2 650		2 650	
60450000 SOUS TRAITANCE ARTISANS	3 924 228	780 168	3 300 093	528.75
60450100 SOUS TRAITANCE GEOMETRE	11 688	3 225	9 108	353.04
60450200 SOUS TRAITANCE ETUDES	23 435	3 350	20 755	774.44
60450400 SOUS TRAI. ETUDES NON ABOUTIES	2 300	460	1 932	525.00
60610000 EAU LAMBALLE	151	156	27	21.40
60610100 EAU DINAN	125	129	22	21.13
60612000 GASOIL Utilitaires	17	33	10	37.74
60612100 GASOIL 80%	5 320	6 488	130	2.50
60614000 ELECTRICITE LAMBALLE	1 052	1 247	54	5.39
60614100 ELECTRICITE DINAN	1 130	1 319	75	7.16
60630000 ENTRET. & PETIT EQUIP LAMBALLE	2 173	716	1 600	279.14
60630100 ENTRET. & PETIT EQUIP DINAN	245	354	38	13.50
60640000 FOURNITURES ADMINIST LAMBALLE	4 667	5 443	312	7.17
60640100 FOURNITURES ADMINIST DINAN	5 577	3 460	2 809	101.49
61320000 LOCATIONS IMMOB. LAMBALLE	21 980	25 661	1 451	7.07
61320100 LOCATIONS IMMOB. DINAN	19 236	22 368	1 342	7.50
61350100 LOCATION MAA LAMBALLE	373	435	26	7.43
61350200 LOCATION MAA DINAN	373	527	48	11.48
61350500 LOCATION GEOLOCALISATION		695	556	100.00
61351100 LOCATION MAT TRANSPORT VP TTC	431	12 757	9 775	95.78
61352000 LOCATION PHOTOCOPIEUR LAMBALLE	1 983	2 313	132	7.14
61352100 LOCATION PHOTOCOPIEUR DINAN		482	386	100.00
61353000 LOCATION STANDART LAMBALLE		190	152	100.00
61353100 LOCATION STANDART DINAN		701	561	100.00
61400000 CHARGES LOCATIVES LAMBALLE	967	1 115	75	8.39
61420100 CHARGES LOCATIVES DINAN	787	856	102	14.95
61550000 ENTRETIEN MAT & OUT LAMBALLE	288		288	

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2016	12	31/12/2015	15	Euros	%
61550100 ENTRETIEN MAT & OUT DINAN		288			288	
61551100 ENTRETIEN MAT TRANSPORT VP TTC	1	653			1 653	
61557000 NETTOYAGE BUREAUX LAMBALLE	6	308	7	045	672	11.92
61557100 NETTOYAGE BUREAUX DINAN	2	748	2	849	469	20.56
61560000 MAINTENANCE PHOTOCOP.LAMBALLE		188		221	12	6.57
61560100 MAINTENANCE PHOTOCOP. DINAN		176		175	36	25.48
61560300 MAINTENANCE QUADRA		65			65	
61560800 MAINTENANCE ALLPLAN - CINE4D	1	771			1 771	
61600000 ASSURANCES BUREAUX LAMBALLE		294		299	54	22.67
61600100 ASSURANCES BUREAUX DINAN		294		299	54	22.67
61620100 ASSURANCE DECENNALE + RC CAPRA	77	893	16	177	64 951	501.88
61630000 ASSURANCES VEHICULES		174		1 898	1 344	88.51
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR ENTREPRISE	111	750			111 750	
62220100 COMMISSIONS SUR VENTES CONSTR.		55 162			55 162	
62220200 COMMISS° S/VENTES - PARRAINAGE		2 800			2 800	
62260000 HONORAIRES COMPTABLES		6 000		8 000	400	6.25
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES		350		8 900	6 770	95.08
62262000 HONORAIRES CAC		2 274		3 900	846	27.12
62263000 PRESTAT° SOCIALES G.RESSOURCES		2 439		2 909	112	4.79
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX				1 816	1 453	100.00
62300000 PUBLICITE LAMBALLE	20	625	10	558	12 179	144.19
62300100 PUBLICITE DINAN		803		7 173	4 936	86.02
62310000 ANNONCES & INSERTIONS LAMBALLE		6 189		22 650	11 931	65.84
62310100 ANNONCES & INSERTIONS DINAN		190		13 090	10 282	98.19
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS LAMBALLE		1 369		1 264	357	35.33
62330100 FOIRES ET EXPOSITIONS DINAN		3 866		3 998	667	20.87
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE		2 141			2 141	
62340100 CADEAUX AUX SALARIES		950		960	182	23.70
62380000 DIVERS (POURBOIRES,DONS...)		10			10	
62380100 MECENATS	16	000			16 000	
62510000 INDEMNITES KILOMETRIQUES VL		5 427		5 461	1 058	24.21
62510100 INDEMNITES KILOMETRIQUES YLB		2 166		2 666	33	1.57
62510200 INDEMNITES KILOMETRIQUES PAM				702	562	100.00
62520000 DEPLACEMENTS SALARIES DIVERS	14	272	8	743	7 277	104.04
62560000 MISSIONS ET RECEPT° LAMBALLE		3 527		41	3 494	NS
62600000 FRAIS POSTAUX LAMBALLE		1 225		1 541	8	0.63
62600100 FRAIS POSTAUX DINAN		802		743	208	35.01
62610000 TELEPHONE LAMBALLE		3 517		3 844	442	14.38
62610100 TELEPHONE DINAN		4 085		4 450	526	14.77
62610200 TELEPHONE PORTABLE		283		222	106	59.47
62700000 SERVICES BANCAIRES SG		336		345	60	21.74
62700100 FRAIS VIREMENTS		68		29	45	191.10
62750100 SERVICES BANCAIRES CMB		19			19	
62750200 FRAIS VIREMENTS CMB		20			20	
62780000 AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS		253		229	70	38.15
62810200 COTISATION HCC (0.45%)		32 843		8 925	25 703	359.98
62831000 CONVENTION D'ANIMATION AVL2		129 969		66 958	76 403	142.63
62832000 CONVENTION DE DIRECTION		84 000		84 000	16 800	25.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		12 524		6 081	7 659	157.44
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE		1 562		1 222	584	59.75
63350000 TAXE APPRENTISSAGE		1 931		1 528	709	57.97
63511100 C.F.E. LAMBALLE		772			772	
63511110 C.F.E. DINAN		523			523	
63511200 CVAE		7 598		267	7 384	NS

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	15
			Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
63514000 TAXE SUR VEHICULES SOCIETES			648	518- 100.00-
63540000 DROITS ENREGIST. ET TIMBRES			2 270	1 816- 100.00-
63780000 TAXES DIVERSES	138		146	21 18.32
SALAIRES ET TRAITEMENTS	257 689		202 442	95 735 59.11
64110000 SALAIRES BRUTS LAMBALLE	163 823		131 793	58 389 55.38
64110100 SALAIRES BRUTS DINAN	87 379		69 876	31 478 56.31
64111000 AVANTAGES EN NATURE SALARIES	3 500			3 500
64140000 INDEMNITES JOURNALIERES SS	2 986		110	2 898 NS
64140100 INDEMNITES RUPT. CONVENTION.			663	530- 100.00-
CHARGES SOCIALES	142 800		114 273	51 382 56.21
64510000 URSSAF 22	68 018		54 445	24 462 56.16
64520000 MUTUELLE GENERALI	3 470		3 331	806 30.24
64535100 RETRAITE	21 967		16 050	9 127 71.08
64585100 PREVOYANCE	2 201		1 944	646 41.53
64590000 CAISSE OBLIGATOIRE C.PAYES	53 667		42 954	19 304 56.18
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	402		398	84 26.26
64840000 TICKETS RESTAURANT	4 099		4 373	601 17.18
64910000 CICE	11 024		9 221	3 647- 49.44-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	11 163		12 761	954 9.35
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	11 163		12 761	954 9.35
AUTRES CHARGES	0		0	0- 93.06-
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	0		0	0- 93.06-
Total des Charges d'exploitation	5 066 317		1 513 857	3 855 232 318.33
Résultat d'exploitation	427 536		6 326	432 597 NS
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	4 876			4 876
76150000 INTERETS COMPTE COURANT	4 876			4 876
Total des Produits financiers	4 876			4 876
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 690		4 144	625- 18.85-
66150000 INTERETS COMPTES COURANTS			2 328	1 863- 100.00-
66160000 INTERETS BANCAIRES SG	920		198	762 481.24
66160100 INTERETS BANCAIRES CMB	394			394
66170000 INTERETS CREDIT-VENDEUR	1 376		1 618	82 6.30
Total des Charges financières	2 690		4 144	625- 18.85-
Résultat financier	2 186		4 144	5 501 165.93
Résultat courant avant impôts	429 721		10 471	438 098 NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			18 000	14 400- 100.00-
77180000 PRODUITS EXCEPT.S/OP GESTION			18 000	14 400- 100.00-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL			10 200	8 160- 100.00-
77500000 PROD.CESSIONS ELEMENTS ACTIFS			10 200	8 160- 100.00-

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2016 12	31/12/2015 15	Euros	%
Total des Produits exceptionnels		28 200	22 560	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	18 000		18 000	
67180000 CH.EXCEP./OP.DE GESTION	18 000		18 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		10 200	8 160	100.00
67500000 VALEUR CPTABLE ACTIFS CEDES		10 200	8 160	100.00
Total des Charges exceptionnelles	18 000	10 200	9 840	120.59
Résultat exceptionnel	18 000	18 000	32 400	225.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	128 951		128 951	
69500000 IMPOT SUR LES BENEFICES	138 551		138 551	
69510000 REDUCTION IMPOT MECENAT	9 600		9 600	
Total des produits	5 498 729	1 535 730	4 270 144	347.57
Total des charges	5 215 958	1 528 201	3 993 397	326.64
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	282 770	7 529	276 747	NS

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2016 12	CA	31/12/2015 15	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	5 487 270	100.00	1 507 420	100.00	4 281 334	355.02
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	5 487 270	100.00	1 507 420	100.00	4 281 334	355.02
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	5 487 270	100.00	1 507 420	100.00	4 281 334	355.02
- Matières premières, approvisionnements consommés	16				16	
- Sous traitance directe	3 967 670	72.31	787 773	52.26	3 337 451	529.57
Marge brute de production	1 519 585	27.69	719 647	47.74	943 868	163.95
Marge brute globale	1 519 585	27.69	719 647	47.74	943 868	163.95
- Autres achats + charges externes	674 456	12.29	390 526	25.91	362 035	115.88
Valeur ajoutée	845 129	15.40	329 120	21.83	581 833	220.98
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	12 524	0.23	6 081	0.40	7 659	157.44
- Salaires du personnel	257 689	4.70	202 442	13.43	95 735	59.11
- Charges sociales du personnel	142 800	2.60	114 273	7.58	51 382	56.21
Excédent brut d'exploitation	432 116	7.87	6 324	0.42	427 057	NS
+ Autres produits de gestion courante	51				51	
- Autres charges de gestion courante	0		0		0	93.06
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	6 532	0.12	110	0.01	6 444	NS
- Dotations aux amortissements	11 163	0.20	12 761	0.85	954	9.35
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	427 536	7.79	6 326	0.42	432 597	NS
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	4 876	0.09			4 876	
- Charges financières	2 690	0.05	4 144	0.27	625	18.85
Résultat courant	429 721	7.83	10 471	0.69	438 098	NS
+ Produits exceptionnels			28 200	1.87	22 560	100.00
- Charges exceptionnelles	18 000	0.33	10 200	0.68	9 840	120.59
Résultat exceptionnel	18 000	0.33	18 000	1.19	32 400	225.00
- Impôt sur les bénéfices	128 951	2.35			128 951	
- Participation des salariés						
Résultat NET	282 770	5.15	7 529	0.50	276 747	NS

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12 Nbj CA	31/12/2015	15 Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	27 529	1.81	20 000	5.97	7 529	37.65
Résultat de l'exercice	282 770	18.55	7 529	2.25	275 241	NS
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	310 300	20.36	27 529	8.22	282 770	NS
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées			70 967	21.19	70 967	100.00
Groupes et associés						
CAPITAUX PERMANENTS	310 300	20.36	98 496	29.40	211 804	215.04
Actif net immobilisé	143 683	9.43	139 221	41.56	4 462	3.21
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	166 616	10.93	40 725	12.16	207 342	509.12
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours						
Créances clients et comptes rattachés	4 285 098	281.13	1 583 129	472.60	2 701 968	170.67
Autres créances	1 007 501	66.10	278 044	83.00	729 457	262.35
Comptes de régularisation	16 649	1.09	8 665	2.59	7 984	92.14
ACTIF CIRCULANT	5 309 248	348.32	1 869 839	558.19	3 439 409	183.94
Fournisseurs et comptes rattachés	1 058 993	69.48	557 619	166.46	501 374	89.91
Autres dettes	4 170 946	273.64	1 348 575	402.58	2 822 372	209.29
Comptes de régularisation	66 167	4.34	22 667	6.77	43 500	191.91
DETTES D'EXPLOITATION	5 296 107	347.46	1 928 861	575.81	3 367 245	174.57
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	13 141	0.86	59 023	17.62	72 164	122.26
Disponibilités	154 168	10.11	18 480	5.52	135 688	734.26
Concours bancaires courants	693	0.05	182	0.05	511	280.47
TRESORERIE NETTE	153 475	10.07	18 298	5.46	135 178	738.78

**TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	282 770	7 529
Dotations aux amortissements et provisions	11 163	12 761
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	293 933	20 290
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	293 933	20 290
Cessions d'immobilisations		10 200
Augmentation des capitaux propres		20 000
Augmentation des comptes courants d'associés		73 295
Augmentation des dettes financières		
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	293 933	123 785
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations	15 625	162 182
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés	70 967	
Remboursements des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	86 591	162 182
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL Ressource nette (+) ou emploi net (-)	207 342	38 397

**TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1)		Variations (N-1) - (N-2)	
	31/12/2016	12	31/12/2015	15
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS				
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés	2 701 968		1 583 129	
Autres créances	729 457		278 044	
Comptes de régularisation	7 984		8 665	
VARIATION	3 439 409		1 869 839	
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE				
Fournisseurs et comptes rattachés	501 374		557 619	
Autres dettes	2 822 372		1 346 247	
Comptes de régularisation	43 500		22 667	
VARIATION	3 367 245		1 926 533	
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	72 164		56 695	
VARIATION TRESORERIE				
Disponibilités	135 688		18 480	
Concours bancaires courants	511		182	
VARIATION	135 178		18 298	
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT				
Emploi net (-) ou Ressource nette (+)	207 342		38 397	



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			<input checked="" type="checkbox"/>	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS A.V.Y.R. 22	5 Impasse du Tarare ZA de Ventoué 22400 LAMBALLE
SIRET 8 0 7 6 9 7 9 7 4 0 0 0 1 0	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
	<input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	415 653	Bénéfice imposable à 15%
2 Plus-values			Déficit
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
GEIREC 127 RUE ROBERT SCHUMAN 44800 ST HERBLAIN Tél: 02 51 25 22 22	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu LAMBALLE
Tél:	Qualité et nom du signataire: Président Directeur Général
	Signature: AVL 2

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : **SAS A.V.Y.R. 22** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **5 Impasse du Tarare** **22400 LAMBALLE** Durée de l'exercice précédent* **15**

Numéro SIRET* **8 0 7 6 9 7 9 7 4 0 0 0 1 0** Néant *

				Exercice N clos le, 13 11 22 01 6		N-1 13 11 22 01 5		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 724	15 461	263	1 191	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	109 000		109 000	109 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	300	217	83	183	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	42 568	8 245	34 322	28 847	
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	15		15			
TOTAL (II)	BJ	167 607	23 923	143 683	139 221			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			1 017	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 285 098		4 285 098	1 583 129
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 007 501		1 007 501	277 026
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	154 168		154 168	18 480	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	16 649		16 649	8 665	
	TOTAL (III)	CJ	5 463 416	5 463 416	1 888 318			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 631 022	23 923	5 607 099	2 027 539			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	15	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS A.V.Y.R. 22

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.0....0.0.0.....)	DA	20 000	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	5 529		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	282 770	7 529	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	310 300	27 529	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	693	182	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		73 295	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 966 656	867 217	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 058 993	557 619	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 119 691	371 410	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	84 599	107 620	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	66 167	22 667	
TOTAL (IV)	EC	5 296 799	2 000 010		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 607 099	2 027 539		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 296 799	2 000 010	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	693	182		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.V.Y.R. 22		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	} biens*	FD	FE	FF		
			FG	FH	FI	5 487 270	1 507 420
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	5 487 270	1 507 420	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	6 532	110	
	Autres produits (1) (11)			FQ	51		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 493 853	1 507 530
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	16		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	4 642 126	1 178 300	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	12 524	6 081	
	Salaires et traitements*			FY	257 689	202 442	
	Charges sociales (10)			FZ	142 800	114 273	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*		GA	11 163	12 761
			} - dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	0	0	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 066 317	1 513 857	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	427 536	(6 326)	
opérations en tenant	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	4 876		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	4 876		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 690	4 144	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	2 690	4 144	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	2 186	(4 144)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	429 721	(10 471)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.V.Y.R. 22		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 200	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	28 200	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	18 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10 200	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	18 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(18 000)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	128 951	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 498 729	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 215 958	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	282 770	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 876	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 328	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 532	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	110	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
REPRISE ABANDON COMPTE COURANT	18 000			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.V.Y.R. 22				Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						3		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	120 725	KE	3 999	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	300	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	25 592	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	5 365	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	31 257	LO	LP	11 611
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
Autres participations		8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V		
TOTAL IV		LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	151 982	ØH		ØJ	
							15 625	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		
		1		2		4		
						Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	124 724	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	300	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	28 645	MN	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS	13 923	MT	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA
Avances et acomptes			NC		ND		NE	
TOTAL III			IY		NG	42 868	NH	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
	Autres participations		IO		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	15	2F	
	TOTAL IV		I3		NJ	15	NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	167 607	
							ØM	
							167 607	

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A. V. Y. R. 22

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.V.Y.R. 22 Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	10 534	PF	4 927	PG		PH	15 461
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	117	QA	100	QB		QC	217
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	468	QE	3 509	QF		QG	3 977
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 641	QM	2 627	QN		QO	4 269
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 227	QV	6 236	QW		QX	8 462
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	12 761	ØP	11 163	ØQ		ØR	23 923

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW												NZ
Total général non ventilé (NS + NT + NU)						NY							
Total général non ventilé (NW - NY)													

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros. GEIREC

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS A.V.Y.R. 22

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.V.Y.R. 22 Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	15	UV	15	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	4 285 098		4 285 098					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	641 568		641 568				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	364 348		364 348					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 585		1 585					
	Charges constatées d'avance	VS	16 649		16 649					
	TOTAUX		VT	5 309 263	VU	5 309 263	VV			
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	693		693						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 058 993		1 058 993						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	55 058		55 058						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	117 927		117 927						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	934 527		934 527						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 179		12 179						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	84 599		84 599						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	66 167		66 167						
TOTAUX		VY	2 330 143	VZ	2 330 143						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.V.Y.R. 22		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :										
				3 1 1 2 2 0 1 6										
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	282 770					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	128 951		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme								WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions								WO				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ	16 000	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR	427 721	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV			
			- imposées aux taux de 0 %								WH			
			- imposées aux taux de 19 %								WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						XA		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY		
Majoration d'amortissement *												XD		
Mesures d'incitation à l'abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		L5		XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		PA			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F				XC			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)						PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI				XG	11 024	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	11 024	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI								XI	416 697	
		déficit (II moins I)										XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*												ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	1 044	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO	415 653	

Désignation de l'entreprise : SAS A.V.Y.R. 22 Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 044
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	1 044
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : SAS A.V.Y.R. 22 Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑦	⑧	⑨	
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

	Description		Qualification fiscale			
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		(A)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(B)		
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)			(ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.V.Y.R. 22

Néant *

<input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="radio"/> 1 ou 16% <input type="radio"/> 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="radio"/> 1*		
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="radio"/> 1*		

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①	N	②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	N	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.V.Y.R. 22</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.V.Y.R. 22</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>01012016</u>		et clos le : <u>31122016</u>	
		Durée en nombre de mois <u>1 2</u>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	5 487 270	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	51	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	5 487 321	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON		
Variation de stock (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	16	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	4 597 750	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	0	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	4 597 765	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	889 556	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	889 556	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	5 487 270	
Période de référence	GY	01/01/2016	GZ 31/12/2016
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

**SAS A.V.Y.R.22
22400 LAMBALLE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**



Grégory BESNARD
Xavier LEBRETON
Emmanuel LORANT

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

SAS A.V.Y.R.22
ZA DU VENTOUÉ - 5 IMPASSE DU TARARE
22400 LAMBALLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos au 31/12/2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

EL

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Bretagne
Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes

RENNES

16 Quai Duguay Trouin - BP 50219 - 35102 Rennes Cedex 03
Tél. 02 99 35 14 14 - E-mail : experts@blvassociés.com
SARL au Capital de 55 000 € - Siret 352 319 149 00022 - APE 6920Z

PACÉ

14 Boulevard Dumaine de la Jossierie - 35740 Pacé Cedex 01
Tél. 02 99 60 15 03 - E-mail : experts@blvassociés.com
SARL au Capital de 225 000 € - Siret 487 752 248 00012 - APE 6920Z



II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.
- les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Pacé, le 10 Mai 2017

Pour BLV ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes

Emmanuel LORANT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 15	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	15 724	15 461	263	1 191	928	77.92
	Fonds commercial (1)	109 000		109 000	109 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	300	217	83	183	100	54.64
	Autres immobilisations corporelles	42 568	8 245	34 322	28 847	5 475	18.98
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	15		15		15		
Total II	167 607	23 923	143 683	139 221	4 462	3.21	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 017	1 017	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 285 098		4 285 098	1 583 129	2 701 968	170.67
	Autres créances	1 007 501		1 007 501	277 026	730 474	263.68
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	154 168		154 168	18 480	135 688	734.26	
Charges constatées d'avance (3)	16 649		16 649	8 665	7 984	92.14	
Total III	5 463 416		5 463 416	1 888 318	3 575 098	189.33	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 631 022	23 923	5 607 099	2 027 539	3 579 560	176.55	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

15

GEIREC

EL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2016 12	31/12/2015 15	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000	20 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 000		2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	5 529		5 529	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	282 770	7 529	275 241	NS
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	310 300	27 529	282 770	NS	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	693	182	511	280.47
	Emprunts et dettes financières diverses		73 295	73 295	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 966 656	867 217	2 099 439	242.09
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 058 993	557 619	501 374	89.91	
Dettes fiscales et sociales	1 119 691	371 410	748 281	201.47	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	84 599	107 620	23 020	21.39	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	66 167	22 667	43 500	191.91
	Total IV	5 296 799	2 000 010	3 296 789	164.84
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 607 099	2 027 539	3 579 560	176.55
		5 296 799	2 000 010		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 15		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 487 270		5 487 270	1 507 420		4 281 334	355.02
Chiffre d'affaires NET	5 487 270		5 487 270	1 507 420		4 281 334	355.02
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 532	110		6 444	NS
Autres produits			51			51	
Total des Produits d'exploitation (I)			5 493 853	1 507 530		4 287 828	355.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			16			16	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 642 126	1 178 300		3 699 486	392.46
Impôts, taxes et versements assimilés			12 524	6 081		7 659	157.44
Salaires et traitements			257 689	202 442		95 735	59.11
Charges sociales			142 800	114 273		51 382	56.21
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 163	12 761		954	9.35
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	0		0	93.06
Total des Charges d'exploitation (II)			5 066 317	1 513 857		3 855 232	318.33
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			427 536	6 326		432 597	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	15
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	4 876		4 876	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 876		4 876	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 690	4 144	625	18.85
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 690	4 144	625	18.85
2. Résultat financier (V-VI)	2 186	4 144	5 501	165.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	429 721	10 471	438 098	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		18 000	14 400	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10 200	8 160	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		28 200	22 560	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 000		18 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10 200	8 160	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	18 000	10 200	9 840	120.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	18 000	18 000	32 400	225.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	128 951		128 951	
Total des produits (I+III+V+VII)	5 498 729	1 535 730	4 270 144	347.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 215 958	1 528 201	3 993 397	326.64
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	282 770	7 529	276 747	NS

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

4 876

2 328

EC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 487 270 € contre 1 507 420 € pour l'exercice précédent,
- la capacité d'autofinancement résultant de l'addition du résultat net, des amortissements et des plus ou moins values sur cessions d'actif s'est élevée à 293 933 €,
- l'effectif moyen de l'exercice est de 7 personnes contre 5 sur l'exercice précédent.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Méthode de l'avancement:

Le résultat et le chiffre d'affaires sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. La méthode de l'avancement, méthode préférentielle, conduisant à une meilleure information, consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des chantiers. Par conséquent, l'avancement est calculé par rapport à la marge prévisionnelle de chaque chantier.

Comme l'exercice précédent, les coûts techniques (salariés et quote-part des frais généraux) avant démarrage et durant les travaux, sont intégrés au prix de revient de chaque chantier de la manière suivante:

- coûts techniques avant démarrage: ils sont retenus à hauteur de 7.50% du prix de vente HT pour les maisons en-cours et à 5.00% pour les maisons non démarrées.
- coûts techniques après démarrage: ils sont retenus à hauteur de 7.00% du prix de vente HT.

Ces frais sont pris en compte dans l'avancement au fur et à mesure des coûts artisans.

De plus, les commissions sur ventes versées avant le démarrage des chantiers sont intégrées aux prix de revient et prises en compte dans le calcul de l'avancement (impact en terme de chiffre d'affaires et non plus en charges constatées d'avance).

Informations générales complémentaires

Abandon en compte courant:

Au 31/12/2015, la SARL AVL 2, actionnaire principal de la SAS A.V.Y.R 22, avait procédé à un abandon partiel de son compte courant au profit de la SAS A.V.Y.R 22. Cet abandon, était formalisé par la signature d'une convention entre les deux sociétés en date du 31/12/2015 et assorti d'une clause de retour à meilleur fortune pour la totalité de l'abandon, soit 18 000 €.

Au 31 décembre 2016, suite à l'amélioration des résultats, cet abandon a fait l'objet d'une reprise dans sa totalité et figure en charges exceptionnelles de l'exercice, soit 18 000 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 725		3 999
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	300		
Installations générales agencements aménagements divers	25 592		3 053
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 365		8 558
TOTAL	31 257		11 611
Prêts, autres immobilisations financières			15
TOTAL			15
TOTAL GENERAL	151 982		15 625

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			124 724	124 724
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			300	300
Installations générales agencements aménagements divers			28 645	28 645
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 923	13 923
TOTAL			42 868	42 868
Prêts, autres immobilisations financières			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			167 607	167 607

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	10 534	4 927		15 461
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	117	100		217
Installations générales agencements aménagements divers	468	3 509		3 977
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 641	2 627		4 269
TOTAL	2 227	6 236		8 462
TOTAL GENERAL	12 761	11 163		23 923

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	4 927				
Instal.techniques matériel outillage indus.	100				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 509				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 627				
TOTAL	6 236				
TOTAL GENERAL	11 163				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15	15	
Autres créances clients	4 285 098	4 285 098	
Taxe sur la valeur ajoutée	641 568	641 568	
Groupe et associés	364 348	364 348	
Débiteurs divers	1 585	1 585	
Charges constatées d'avance	16 649	16 649	
TOTAL	5 309 263	5 309 263	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	693	693		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 058 993	1 058 993		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 058	55 058		
Impôts sur les bénéfices	117 927	117 927		
Taxe sur la valeur ajoutée	934 527	934 527		
Autres impôts taxes et assimilés	12 179	12 179		
Autres dettes	84 599	84 599		
Produits constatés d'avance	66 167	66 167		
TOTAL	2 330 143	2 330 143		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	200			200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
AGENCE LAMBALLE 2014	74 000			74 000	
AGENCE DINAN 2014	35 000			35 000	
Total	109 000			109 000	

Conformément à l'article 214-3 du Règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le Règlement 2014-03 de l'ANC relatif au Plan comptable général, le fond commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

Les tests de dépréciation mis en oeuvre à la clôture de l'exercice n'ont pas identifié une valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable du fonds commercial.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	15 724	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	4 876
Créances clients et comptes rattachés	4 262 368
Autres créances	918
Total	4 268 162

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	693
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369 291
Dettes fiscales et sociales	12 179
Autres dettes	992
Total	383 155

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		16 649
Total		16 649
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		66 167
Total		66 167

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

La société a été créée en 2014, la moyenne d'âge des salariés présents au 31 décembre 2016 s'élève à 40 ans et l'ancienneté moyenne des salariés dans la société est de 57 mois. Par conséquent, les engagements en matière de pensions et retraites au 31 décembre 2016 sont non significatifs.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



**SAS A.V.Y.R.22
22400 LAMBALLE
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**



Grégory BESNARD
Xavier LEBRETON
Emmanuel LORANT

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

SAS AVYR22
ZA DU VENTOUÉ - 5 ÎMPASSE DU TARARE
22400 LAMBALLE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
Exercice clos au 31/12/2016

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

EL

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Bretagne
Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes

RENNES

16 Quai Duguay Trouin - BP 50219 - 35102 Rennes Cedex 03
Tél. 02 99 35 14 14 - E-mail : experts@blvassociés.com
SARL au Capital de 55 000 € - Siret 352 319 149 00022 - APE 6920Z

PACÉ

14 Boulevard Dumaine de la Jossierie - 35740 Pacé Cedex 01
Tél. 02 99 60 15 03 - E-mail : experts@blvassociés.com
SARL au Capital de 225 000 € - Siret 487 752 248 00012 - APE 6920Z



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L.227-10 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION D'ABANDON DE COMPTE COURANT AVEC LA SARL AVL 2

Personnes concernées : SARL AVL 2, Président

Nature et objet : Convention d'abandon partiel de compte courant entre la SARL AVL2 et la SAS AVYR 22 avec clause de retour à meilleure fortune.

Modalités : Aux termes d'une convention en date du 31 décembre 2015 la société AVL2 avait consenti à la société AVYR22 un abandon partiel de son compte courant à hauteur de 18.000 € avec clause de retour à meilleure fortune.

La clause de retour à meilleur fortune a été appliquée sur l'exercice 2016 par la constatation d'une charge exceptionnelle d'un montant de 18.000 €.

Fait à Pacé, le 10 Mai 2017

Pour BLV ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Emmanuel LORANT